



EXAMENS

► Des étudiants en 6^e année de médecine sont inquiets et mécontents : ils ont le sentiment d'avoir été pris pour des cobayes lors d'épreuves tests informatisées qui se sont mal passées. [Page 17](#)

COP 21 Lutte contre le changement climatique

La piste du vélo

C'est aujourd'hui que les négociateurs de 195 pays réunis à Paris pour la COP 21 doivent absolument s'accorder sur les moyens de limiter le réchauffement climatique. Avec un peu de volonté, chacun d'entre nous peut aussi contribuer à réduire les émissions de CO₂, comme en témoigne cette famille bas-rhinoise qui n'utilise que le vélo pour ses trajets quotidiens.

Délaisser le volant de sa voiture pour le guidon de son vélo. Brûler des calories plutôt que du carburant. Débuter la journée à l'air frais au milieu des champs encore brumeux au lieu de stresser dans les bouchons en respirant le pot d'échappement de la voiture qui précède. Depuis 2002 et son arrivée à Wolfisheim, commune de l'Eurométropole à l'ouest de Strasbourg, la famille Koch a choisi la première option pour se rendre quotidiennement au travail et à l'école. Jean-Luc, le père, Régine, la mère, Fanny et Olivier, les enfants, parcourent chaque année des milliers de kilomètres à vélo. Un geste simple, respectueux de l'environnement, à la portée de tous. Qui nécessite tout de même un peu d'organisation... et surtout, de la volonté.

« À vélo, je pars quand je veux, je sais quand j'arrive »

« Dès le départ, on a choisi de s'installer ici pour ne pas être trop éloigné du centre de Strasbourg et pouvoir y aller à vélo », raconte Jean-Luc, qui travaille sur le campus de l'Esplanade. Comme sa fille, étudiante en première année de licence à l'Unistra et sa femme, employée au Vaisseau, le centre de découverte des sciences et techniques de Strasbourg, il parcourt chaque jour 10 km aller et 10 km retour entre son domicile et le centre-ville. « À vélo, c'est quand même beaucoup plus simple : je pars quand je veux, je sais quand j'arrive », avance Fanny. « Et moi je peux partir plus tard, ajoute Olivier, qui emprunte quatre fois par jour les 3 km qui le séparent du collège d'Eckbolsheim. Je mets autant de temps que le bus, sauf que je n'ai pas besoin de l'attendre. » Le



Comme sa femme et ses deux enfants, Jean-Luc Koch prend le vélo tous les jours pour se rendre au travail au centre de Strasbourg depuis Wolfisheim, soit 20 kilomètres quotidiens. PHOTO DNA - E.W.

vélo, « c'est la liberté, résume Jean-Luc : pas de bouchon ni de soucis pour stationner, on passe partout ». « Et c'est bon pour la santé », complète Régine.

L'unique garage des Koch est destiné à leurs quatre vélos. Mais la famille a encore une voiture. « Elle nous sert pour les vacances et le week-end », détaille le père. « On a pu revendre notre seconde voiture il y a trois ou quatre ans », se réjouit Régine. Ils n'ont pas chiffré les économies réalisées. Mais avec environ 4 500 km par an et par personne pour les trajets domicile travail, la famille est gagnante.

Pour les courses ? Ils reçoivent toutes les deux à trois semaines leur commande passée directement chez un grossiste avec une dizaine d'autres clients. Le reste, c'est à vélo,

pour compléter, au supermarché situé deux rues plus loin.

Miser sur le vélo électrique

Bien sûr, il y a les jours de pluie ou de froid. « Il faut juste avoir le bon

équipement : un surpantalon et une veste imperméable », assure Jean-Luc. « Le plus pénible c'est la neige et le verglas, selon Régine. Oui, parfois il nous arrive de prendre la voiture avec Fanny. Mais c'est très

Quatre pleins économisés, soit le prix d'un vélo

L'ADEME a calculé qu'en milieu urbain, pour des déplacements quotidiens de 10 km, l'achat d'un vélo neuf est rentabilisé dès lors qu'il permet d'économiser l'équivalent de quatre pleins d'essence. Le coût moyen des déplacements quotidiens à vélo (achat, équipement et entretien) est de 10 € par mois.

rare. Et dans ce cas-là, on fait du covoiturage. » Dans l'entourage de la famille, de plus en plus de personnes se mettent au vélo. « Il faut y aller en douceur pour convaincre les réfractaires, leur dire d'essayer d'abord l'été, de passer par le vélo électrique, par exemple », conseille Régine. D'autant que les aménagements sont plutôt bons selon eux, et que Strasbourg « est une ville toute plate ». Quelques regrets cependant : la récente interdiction des écouteurs dans les oreilles - « dommage, un peu de musique ça aide à se motiver » avoue Fanny - et surtout, le plafonnement à 200 euros par an de l'indemnité kilométrique vélo, qui aurait pu en inciter certains à abandonner leur grosse berline au profit d'une petite reine. ■

ESTEBAN WENDLING

Des déplacements non polluants et apaisés

Évidemment, le plafonnement à 200 euros par an de la défiscalisation de l'indemnité kilométrique (lire ci-contre) voté par l'Assemblée nationale sur proposition du gouvernement, versée aux salariés qui se rendent au travail à vélo est un mauvais signal envoyé par la France en pleine COP 21. Il n'empêche qu'indemnité ou pas, on a tout à gagner à agripper un guidon plutôt qu'un volant si la distance entre son domicile et son travail n'est pas trop élevée. « En France, la plupart des déplacements sont inférieurs à 6 km », rappelle Fabien Masson, directeur du CADR, comité action deux roues, du Bas-Rhin. Ils se prêtent donc bien au vélo, surtout en plaine d'Alsace.

Pratique, agréable (sauf peut-être par temps de pluie), bon pour la santé, économique, la bicyclette est en outre un outil bien plus important qu'on ne le pense de réduction de gaz à effet de serre. Une récente étude ITDP* a montré que si l'on triplait la part des déplacements urbains à vélo d'ici 35 ans dans le monde, on économiserait 300 mégatonnes de CO₂ et réduirait de moitié le volume des émissions liées au transport en 2050.

Pour preuve et plus localement, lors des différents défis « Au boulot à vélo » organisés par les départements ou l'Eurométropole de Strasbourg, en deux semaines, 4 890 cyclistes, salariés de 251 entreprises participantes, ont pédalé sur 379 057 km, soit une économie d'environ 150 tonnes de gaz carbonique.

Dans le domaine des déplacements à vélo, Strasbourg a une longueur d'avance et l'expérience vécue actuellement dans le centre-ville va sans doute la conforter. Faute de pouvoir y accéder en voiture, bon nombre de Strasbourgeois s'essaient à la bicyclette et pourraient bien y prendre goût en découvrant la liberté que confère le renoncement à la voiture en ville : pas de problème d'embouteillage, ni de stationnement, pas de stress et à l'arrivée, un gain de temps et



À Strasbourg, place de l'Étoile, un compteur dénombre les cyclistes sur la piste la plus fréquentée de la ville. Affichera-t-il le chiffre de 2 millions d'ici la fin de l'année ? Chiche ! PHOTO DNA - MICHEL FRISON

d'argent qu'on n'imaginait pas. De plus, débarrassé en journée de ses voitures pour sécuriser le marché de Noël, le cœur de Strasbourg apparaît apaisé à ses habitants comme aux touristes. Seuls les commerçants et les personnes à mobilité réduite n'y trouvent pas leur compte ; une organisation plus fine des transports en commun pourrait peut-être permettre de renouveler ou prolonger l'expérience. ■

S.W.

► *Institute for transportation and development policy

25 CENTS DU KM, IMPOSÉS AU-DELÀ DE 200€

La loi de transition énergétique stipule qu'à partir du 1^{er} janvier 2016, tout ou partie des frais des salariés qui se rendent au travail à vélo (y compris ceux avec assistance électrique) peut être pris en charge par l'employeur. Le montant de l'indemnité a été fixé par décret à 25 centimes d'euros du kilomètre.

Il était prévu que cette indemnisation serait défiscalisée pour le salarié et exonérée de charges sociales pour l'employeur.

Lors de la discussion de la loi de finances pour 2016, les députés ont toutefois voté le plafonnement de l'exonération à 200 € par an et ont confirmé le caractère facultatif de la prise en charge par l'employeur. Au-delà de 800 km par an (correspondant à 4 km aller-retour de

trajet domicile travail sur 10 mois), les indemnités seront donc imposées sur le revenu et le coût pour l'employeur passera de 25 centimes par km à 38... Et, relèvent les associations environnementales « l'Etat qui compte pourtant sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, ne pourra même pas donner le bon exemple puisqu'un employeur public ne peut verser d'indemnité facultative... ». En pleine COP 21, cela présente mal mais tant que la loi de finances n'est pas définitivement votée, les militants du vélo espèrent encore un sursaut salutaire des parlementaires. Ils les exhortent à rendre l'indemnité kilométrique pour les vélos obligatoire et de fixer le plafond à une hauteur plus réaliste et plus incitative de 500 €.

MAGASINS OUVERTS LES DIMANCHES 13 ET 20 DÉCEMBRE
DE 14H À 18H
(HAGUENAU UNIQUEMENT LE 20 DÉCEMBRE)

TAPIS, RIDEAUX, PARQUETS, SOLS
-50%* DÈS MAINTENANT
VOUS ALLEZ GRIMPER AUX RIDEAUX !

* Pour 1 article acheté, le deuxième à -50% (le moins cher des 2) sur une sélection de produits. Jusqu'au 24 décembre.

HYPERTAPIS DEVIENT

ABRY=ARNOLD

TAPIS - RIDEAUX - PARQUETS - SOLS - DEPUIS 1920

FAITES LE CHOIX D'UN SPÉCIALISTE !
STRASBOURG - VENDENHEIM
HAGUENAU - HOUSEN - KINGERSHEIM | abry-arnold.fr

CORNELIUS - CHONAGENCE